

7 novembre 1979 - Seul le prononcé fait foi Télécharger le .pdf

DECLARATION EN CONSEIL DES MINISTRES DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING SUR LA DIGNITE DU DEBAT POLITIQUE, APRES LE DECES DE M. ROBERT BOULIN, PARIS, LE 7 NOVEMBRE 1979

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, APRES DEUX JOURNEES PASSEES AU MILIEU DE SES COMPATRIOTES `A CHANONAT`, EST CONSCIENT DE TRADUIRE LES SENTIMENTS PROFONDS DES FRANCAISES ET DES FRANCAIS EN DEMANDANT QU'ON LAISSE DESORMAIS LES MORTS ENTERRER LES MORTS, D'AUTANT PLUS QUE DES PROCEDURES JUDICIAIRES SUIVENT LEUR COURS, ET QUE CHACUN DES ACTEURS DE LA VIE PUBLIQUE DONNE SANS TARDER SON INDISPENSABLE DIGNITE AU DEBAT DEMOCRATIQUE.

- CONCERNANT LE GOUVERNEMENT, IL INVITE CHACUN DE SES MEMBRES A CONFORMER STRICTEMENT SON ATTITUDE A CE PRINCIPE. AUCUN MANQUEMENT NE SERAIT TOLERE.
- LE MINISTRE DU TRAVAIL SERA NOMME JEUDI 8 NOVEMBRE 1979 `DATE`, SUR PROPOSITION DU PREMIER MINISTRE.
- LE GOUVERNEMENT DEVRA CONSACRER TOUTE SON ACTIVITE A LA SOLUTION DES PROBLEMES QUI PREOCCUPENT AUJOURD'HUI LES FRANCAIS, C'EST-A-DIRE LE RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX ET L'AMELIORATION DE L'EMPLOI, ET A TRACER DES PERSPECTIVES SIMPLES ET COHERENTES POUR LA PREPARATION DE L'AVENIR DE LA FRANCE, DANS UN MONDE DONT CHACUN APERCOIT LES PERILS.\